



FFFOD, le forum des acteurs de la formation digitale

Dossier de présentation



le cnam





Sommaire

1. Quelques repères	3
2. Liste des membres	4
3. Les Membres Sponsors	5
4. La Charte (Décembre 1995)	6
5. Les activités	7
1. Les Groupes de travail du fffod	7
2. Les web-conférences du fffod	8
3. Les journées du fffod	9
4. Les Rencontres du fffod	10
6. Demande d'adhésion 2017	11



1. Quelques repères

◆ **Date de création :**

Lancement officiel le 6 décembre 1995.

◆ **Nature :**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, financée par ses membres.

◆ **Mission :**

Le fffod est le forum des acteurs de la formation digitale. Sa mission est d'optimiser les savoir-faire, les plans d'action et la stratégie de ses membres au plus près des enjeux et du contexte de développement des TIC et FOAD en formation professionnelle continue et dans l'apprentissage.

◆ **Objectifs et services :**

Permettre aux différents acteurs des formations digitales de :

- Etre mieux informés sur tout ce qui concerne la FOAD et le e-learning : évolution des réglementations, des technologies, des marchés, des pratiques, des métiers et des compétences requises, ...
- Participer à la réflexion et aux échanges correspondant à leurs préoccupations,
- Développer des réseaux à partir d'une meilleure connaissance des complémentarités stratégiques de chacun,
- Elaborer des propositions s'adressant à l'Etat, aux collectivités territoriales ou aux partenaires sociaux pour le développement des politiques concernant la FOAD et le e-learning,
- Faciliter le travail coopératif à distance et l'échange d'informations entre ses membres,
- Promouvoir, aux niveaux européen et international, la FOAD, le e-learning, les compétences et les expériences françaises dans ce domaine,
- Améliorer les liens et la coopération avec des homologues européens de la francophonie et à l'international en général.

◆ **Activités :**

Le forum français pour la formation ouverte et à distance propose à ses membres, comme moyens d'actions, l'organisation et l'animation des activités suivantes :

- Des Rencontres annuelles qui ont pour objectif de présenter l'état de lieux, le développement et les perspectives de la FOAD et du e-learning. Lors de ce colloque, les professionnels et les experts sont invités à participer et contribuer à la réflexion sur l'évolution des systèmes de formation et sur l'utilisation des technologies,
- Des conférences ou web-conférences permettant la communication à ses membres de résultats, d'études ou de recherches et de différents sujets d'actualité. Ils sont également ouverts à des non-membres et à la presse.
- Des groupes de travail, dont l'activité doit déboucher sur des propositions ou des actions concrètes, comme par exemple :
 - faire évoluer la réglementation de la formation ouverte et à distance,
 - affiner tel ou tel problème juridique important de manière opérationnelle.

◆ **Membres :**

Le fffod s'adresse à tous les acteurs de la FOAD et du e-learning : entreprises, organismes de formation privés et publics, prestataires de services, éditeurs, organismes ou réseaux d'information, syndicats de salariés, organisations patronales, associations régionales, organismes collecteurs, des travailleurs indépendants, des étudiants, des retraités....

2. Liste des membres

Organismes	Représentants
1 ACTALIANS	Catherine BISSEY
2 ADDEO	Jacques PEYRONDET
3 AFEC	Caroline JONOT
4 AFPA	Loïc TOURNEDOUET
5 AFTRAL	Agnès HERNES-VOLMAR
6 AGEFOS PME	Olivia DA SILVA
7 ANFA	Florence BAY
8 ANFAa	Didier POLANOWSKI
9 APapp	Laurence MARTIN
10 ARCNAM Ile-de-France	Yves GUILLEMAUD
11 ARIFOR	Laurence DALLA LIBERA
12 BLS - Business Language Skills	Karen MANDER
13 C2R Bourgogne	Bénédicte DELNESTE
14 CCI Bretagne	Colette BABOU
15 CCI FRANCE	Patrice GUEZOU
16 CEGOS	Catherine GOUTTE
17 Centre INFFO	Françoise GERARD
18 CESI Groupe	Bernard BLANDIN
19 CFPB	Gilles MACCHIA
20 CFTC	Jacques ARNAUD
21 CHANED	Jean SCHMITT
22 CNAM	Pradeepa THOMAS BENJAMIN
23 CNED	Sylvaine ROI
24 CNFPT	Denis CRISTOL
25 Cpro Stephenson	Jean-Marc CERF
26 CRMA Poitou-Charentes	Sylvie PERFETTI
27 Ecole des Travaux Publics de Normandie (ETPN)	Charles AIVAR
28 EDF	Agnès CALLEJA
29 Éducation et formation	Michel CHOURIN
30 Eduter CNPR AgroSup Dijon site de Marmilhat	Alain PERRAUD
31 Espace-Compétences	Sylvette BELMONT
32 FFP	Jacques BAHRY
33 FONGECIF Ile de France	Laurent NAHON
34 FORMATIC Santé	Lisette CAZELET
35 FROMONT BRIENS	Sabrina DOUGADOS
36 GIFOD	Olivier KIRSCH
37 GIP FTLV de l'académie de Besançon pour le Réseau des GRETA	Loïc GESCHWINE
38 GNFA	Christophe LOBERT
39 GOCREATE Solutions	Pierre RADLOVIC
40 Groupe IFG	Pierre PARIENTE
41 Groupe IGS	Michel HARISTOY
42 INRS	Franck HENRY
43 INSUP Formation	Bernard GARRIGOU
44 IPAC	Brigitte POLLIER
45 IRFA	Philippe SCELIN



- | | | |
|----|---|--|
| 46 | ISCA (Institut Supérieur Caraïbe) | Nicolas CHOKO |
| 47 | ISFAC | Sylvie CARRE |
| 48 | ISQ | Christine ANCEAU |
| 49 | ISTIADIS | Claude CAILLET |
| 50 | LINGUEO | Arnaud PORTANELLI et
Guillaume LE DIEU DE VILLE |
| 51 | LOMDESS | Noémie DANAN |
| 52 | MEDICAL S | Marc DANAN |
| 53 | NELL & Associés | Noria LAROSE |
| 54 | ORANGE | Thierry CURIALE |
| 55 | PYLP | Eléonore RIBALTCHENKO |
| 56 | Région Centre | Leïla KHELIL |
| 57 | Région Occitanie | Solange GONZALVEZ |
| 58 | SCIO Conseil & Formation | Joël NICOLAS |
| 59 | SELFORME | Laurence LEITERER |
| 60 | SNEPAT-FO | Yves LAINE |
| 61 | STRATICE | Jean-Luc PEUVRIER |
| 62 | SWIMMING POLE | Laurent LABIDI |
| 63 | UNIVERSITE PARIS OUEST IPFA | Christophe JEUNESSE |
| 64 | VIA FORMATION | Gilles LANCELIN |
| | <i>LES INDEPENDANTS :</i> | |
| 65 | Jacques CARTIER | |
| 66 | Anne DUIKER | |
| 66 | Thierry FARNOUX | |
| 67 | Jacques FAYET | |
| 67 | Dominique GROS | |
| 68 | Jean VANDERSPELDEN | |
| | <i>LES INDIVIDUELS (étudiants ou retraités) :</i> | |
| 69 | Alain VILLAUME | |
| 70 | Dominique RICHY | |

3. Les Membres Sponsors

AFPA, CNAM, CENTRE INFFO, CNED, FFP, Groupe CESI et Réseau des GRETA.



le cnam





4. La Charte (Décembre 1995)

La compétition économique mondiale, l'évolution permanente des métiers et des compétences requises, génèrent des besoins de formation de plus en plus larges, et tout au long de la vie. Pour y faire face, la recherche de solutions nouvelles s'impose.

Multimédia, télévisions, réseaux, autoroutes de l'information... ces technologies qui bouleversent l'économie comme nos modes de vie vont aussi contribuer à la définition des solutions nouvelles et inédites dans le champ de la formation professionnelle.

Un nouveau professionnalisme, capable de concevoir des outils, de mettre en œuvre des systèmes de formation et de vendre des services répondant à une demande à la fois massive et individualisée, avec une productivité accrue, va devoir se construire, nécessitant le rapprochement de l'ensemble des acteurs concernés par ces nouvelles solutions.

C'est pourquoi des entreprises, des organismes de formation privés et publics, des éditeurs, des prestataires de services, des partenaires sociaux ont décidé la création d'une structure de réflexion et de rencontre entre les différents secteurs concernés.

Le **forum français pour la formation ouverte et à distance**, structure sous forme d'association régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour objet :

- ◆ de contribuer à la réflexion et aux échanges sur les stratégies des différents acteurs, et dès lors, faire avancer la structuration du secteur, condition de son développement,
- ◆ de faciliter les collaborations à partir d'une meilleure connaissance des complémentarités stratégiques entre les différents acteurs,
- ◆ d'élaborer des propositions pour une politique de développement des formations ouvertes et à distance,
- ◆ de représenter les compétences françaises au niveau de l'Union européenne, de la francophonie, et d'une manière générale sur le plan international.

Le **forum français pour la formation ouverte et à distance** propose à ses membres, comme moyens d'actions, l'organisation et l'animation des activités suivantes :

- ◆ Un club, organisant des manifestations thématiques où sont invitées des personnalités de l'industrie ou du monde politique concernées par un ou plusieurs aspects des relations entre multimédia et formation; patrons de groupes industriels, parlementaires, ministres...
- ◆ Des groupes de travail, dont l'activité doit déboucher sur des actions concrètes, en concertation avec les pouvoirs publics, comme par exemple :
 - faire évoluer la réglementation de la formation ouverte et à distance,
 - mettre en place un système concerté d'agrément ou un "label qualité" pour les produits pédagogiques,
 - évaluer le potentiel des "autoroutes de l'information" pour la formation professionnelle,
 - renforcer la visibilité du multimédia français de formation à l'international,
 - renforcer les liens et la coopération avec les associations homologues en Europe et dans le monde francophone,
- ◆ Un système d'information et d'échanges, pour, d'une part, faciliter le travail coopératif à distance et l'échange d'informations stratégiques sur l'activité des secteurs entre les membres, et, d'autre part, promouvoir largement la formation ouverte et à distance et les compétences et expériences françaises en la matière.

5. Les activités

Outre ses activités de groupes de travail, de conférences thématiques et de journées d'étude, le fffod intervient pour faire évoluer la réglementation et la politique des pouvoirs publics :

- contacts permanents avec les ministères et les partenaires sociaux pour lesquels le fffod est devenu un interlocuteur reconnu en matière de représentation des acteurs de la FOAD,
- prise de position publique sous forme de communiqués de presse ou autres,
- rôle actif de dissémination de l'information,
- participation aux groupes de travail sur la normalisation ISO à l'AFNOR,
- participation aux travaux de la FFP et à son lobbying auprès des parlementaires.

1. Les Groupes de travail du fffod

Actuellement

◆ 2014-17 : « Comment choisir sa plateforme de formation ? »

Objectif : réalisation d'un guide pratique des LMS. Le guide est en accès gratuit sur le site du FFFOD depuis janvier 2015 et a été actualisé en janvier 2016. Il le sera en janvier 2017

Pour demander le guide gratuit du FFFOD : <http://www.fffod.org/component/content/article/2892>

◆ 2011-2017 : Financement de la FOAD

Après avoir analysé les principaux freins au financement des FOAD, ce groupe de membres travaille avec la DGEFP et le FPSPP, les OPCA et OPACIF. Il est source de propositions concernant la réglementation et a proposé des modifications en vue de la réforme de la formation (loi du 5 mars) et de l'amendement concernant l'apprentissage.

- Il a rédigé en 2016 **une Foire aux questions – La prise en charge financière des FOAD après la loi du 5 mars 2014** – validée par la DGEFP et le FPSPP. Ce document est accessible sur demande : <https://goo.gl/forms/GQz7bZXNzic8suX82>
- Il a rédigé en 2011 un vade-mecum de bonnes pratiques - Financement et mise en œuvre de la FOAD : <http://www.fffod.fr/media/vademecum.pdf>

◆ 2016-2017 : FOAD & apprentissage 2

Ce groupe de travail travaille à la rédaction d'un vade-mecum des bonnes pratiques FOAD & Apprentissage.

◆ 2012-2016 : Utilisations des Standards

Les objectifs du groupe sont de :

- recueillir des informations liées à l'existant,
- échanger sur les pratiques courantes,
- identifier les freins et les leviers envisageables sur l'implémentation du standard SCORM 2004 édition 3,
- élaborer un guide d'utilisation
- se projeter dans la prise en compte des prochaines évolutions des standards au sein des nouveaux outils de formation distancielle (RSE, Simulateurs, ...)

Il a publié début février 2013 une synthèse de l'enquête sur l'utilisation des standards et a expérimenté Tin Can API, le nouveau standard. Il fait actuellement de nouvelles expérimentations du standard xAPI pour la formation.



Les groupes passés

- ◆ **2007-2010 : Favoriser la FOAD dans l'alternance**
- ◆ **Fin 2008 : Quelques critères pour évaluer une FOAD**
- ◆ **En 2005 : Politiques de FOAD et politiques d'innovation en formation**
- ◆ **En 2004 : BPCP - Bonnes Pratiques Commanditaires / Prestataires**
- ◆ **2003-2004 : le Référentiel de bonnes pratiques en formation ouverte à distance**

Le Forum Français de Formation Ouverte et à Distance a travaillé pendant un an (d'avril 2003 à avril 2004) à l'élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques pour la formation ouverte et à distance que d'autres appellent e-formation ou e-learning. Ce référentiel a été réalisé avec la participation active de ses membres, de la Délégation Générale Emploi Formation Professionnelle et de l'Éducation nationale, sous l'égide de l'AFNOR.

L'AFNOR publie depuis fin avril 2004 le référentiel sous l'indice Z76-001. Il est distribué par AFNOR.

Ce référentiel regroupe près de 280 recommandations regroupées en 5 grands processus constitutifs d'un dispositif de FOAD

La traduction anglaise du référentiel de bonnes pratiques en formation ouverte et à distance est disponible sur notre site. Elle a été financée par le projet européen S2NET (programme Leonardo) dont les partenaires avaient contribué avec les membres du FFFOD à améliorer le projet de texte.

2. Les web-conférences du fffod

Le fffod propose depuis mars 2012, en partenariat avec Live-Session, une web-conférences mensuelle ouverte à ses membres et ses abonnés sur des sujets divers. Ces web-conférences ont remplacé les petits déjeuners thématiques du fffod qui se déroulaient au Procope jusqu'en 2009 (comptes rendus ou d'articles sur notre site).

L'enregistrement des web-conférences est accessible à tous sur le site après la session.
Les membres du fffod, volontaires, animent les web-conférences.

Le calendrier 2016 (le calendrier 2017 est en cours d'élaboration) :

Date	Thématique	Intervenants	animateurs
19/01/16	Le Mooc Efan (Enseigner et former avec le numérique) formateur d'adultes	Patrick Lachassagne, Céline Dran et Victoria Peres - e-GRETA	Loïc Geschwine
16/02/16	Présentation du Guide LMS deuxième version	Noria Larose et Jean-Luc Peuvrier	Loïc Tournedouet
15/03/16	Les tendances au iLearning Forum 2016	Sally-Ann Moore	Loïc Tournedouet
19/04/16	e-PERICLES : un outil d'évaluation pour la démarche qualité des formations	Jacques Dang, HEC, et Gérard Casanova, Univ de Lorraine	Anne-Marie Husson, CCI Paris IdF



31/05/16	Le MOOC Cuisine de l'AFPA : retour d'expérience	Loïc Tournedouet	Jacques Fayet
20/09/2016	Classes virtuelles : témoignage d'un entrepreneur	Brice Bragato, Live Session	Jacques Fayet
27/09/2016	Présentation de la FAQ du FFFOD "FOAD & loi du 5 mars 2014"	Stéphane Rémy, DGEFP Karine Dartois, FPSP Jacques Bahry, FFFOD Sabrina Dougados, Fromont-Briens	Gilles Macchia, CFPB
11/10/2016	L'innovation et le numérique dans le contexte de la réforme de la Formation professionnelle	Jean Vanderspelden et Dominique Gros	Jean-Luc Peuvrier
15/11/2016	La Plate-forme Européenne EPALE	Hélène Paumier Agence Erasmus	Jean Vanderspelden
13/12/2016	La demande actuelle du marché de l'emploi dans le domaine de la formation et la réponse de l'université Paris Ouest	Christophe Jeunesse et Magali Prost	Sonia Le Louarn

3. Les journées du fffod

Le propose des journées ou demi-journées en partenariat avec des membres. Les comptes rendus de ces manifestations sont en ligne sur le site (sauf exception). Les dernières journées :

Thèmes	Date
NORMES, STANDARDS & TRAÇABILITÉ EN FOAD	25/01/2016
LE DEFERLEMENT DES RESSOURCES LIBRES	01/07/2014
ACCESSIBILITE NUMERIQUE ET FORMATION	19/06/2012
SCENARISATION PEDAGOGIQUE MULTIMEDIA	29/05/2012
DES JEUX VIDEO AUX NX ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE	10/03/2011
TUTORAT A DISTANCE ET QUALITE LA FORMATION	21/10/2010
ÉVALUEZ LA QUALITÉ DES FORMATIONS EN LIGNE AVEC SEVAQ+	21/09/2010
COMMENT UN SECTEUR INNOVE EN FORMATION	20/05/2010
CLASSES VIRTUELLES ET FORMATION	10/12/2009
CRISE, SORTIE DE CRISE : QUEL ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION ?	19/11/2009
FOAD ET COMPETENCES DE BASE	15/10/2009



4. Les Rencontres du fffod

Les Rencontres du fffod sont maintenant annuelles et sont organisées en général en partenariat avec une Région qui peut ainsi mettre en avant ses réalisations. Une thématique générale est choisie par les membres. Ces rencontres font l'objet de reportage vidéo, d'articles ou de comptes rendus qui sont en ligne sur notre site.

	Région	Thématique	Date
Les quatorzièmes	Auvergne	La multimodalité redistribue les cartes de la formation	Déc-2016
Les treizièmes	Saint-Brieuc	Mythes & réalités. La nouvelle dynamique des apprentissages numériques	Nov-2015
Les douzièmes	Poitiers	La FOAD, atout stratégique de la formation	Jan-2015
Les onzièmes	Région Basse-Normandie	Nouvelles façons d'apprendre, nouveaux usages numériques, nouvelle économie pour la formation	Nov-2013
Les dixièmes	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Le numérique, entre la formation formelle et informelle ?	nov-2012
Les neuvièmes	Région Centre	La montée en puissance des formations numériques et les nouveaux défis de la formation	nov-2011
Les huitièmes	Région Alsace	Nouveaux espaces numériques et formation	janv-2010
les septièmes	Région Bourgogne	FOAD, la nouvelle donne	avr-2008
Les sixièmes	Région Aquitaine	La FOAD au carrefour des chemins	mars-2006
Les cinquièmes	Région Lorraine	Qualité et Développement	nov-2004
Les quatrièmes	Futuroscope	Référentiel de Bonnes Pratiques en FOAD	oct-2003
Les troisièmes	Paris	L'heure des solutions mixtes	mars-2002
Les deuxièmes	Futuroscope	La FOAD : transition, mutation, rupture ? e-illusions et réalités	mars-2001
Les premières	Futuroscope	La FOAD dans tous ses états	mars-2000



6. Demande d'adhésion 2017

Adhésion individuelle

Etudiant Dans quelle structure pour quelle formation ? : _ _ _

Retraité De quelle entreprise ? : _ _ _

Travailleur indépendant Statut : _ _ _
Numéro d'immatriculation : _ _ _

Nom :

Adresse :

**Adresse de facturation
(si différente) :**

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Site Web :

Adhésion d'une organisation

Organisation :

Adresse :

**Adresse de facturation
(si différente) :**

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Site Web :

Catégorie d'organisation (cocher les cases appropriées)

Organisme de formation

- Privé
 Public

Prestataire de services pour la formation

- Opérateur de réseaux de télécommunications ou de services en ligne
 Fournisseur d'équipements ou éditeur de produits pédagogiques
 Organisme ou réseau d'information sur la formation
 Organisme de conseil

Utilisateur institutionnel ou représentant des utilisateurs de services de formation

- Entreprise
 Association de consommateurs
 Collectivités territoriales

Partenaires sociaux

- Syndicat de salariés
 Organisation d'employeurs
 Organisme paritaire collecteur agréé

Association déjà constituée entre les catégories ci-dessus, à finalités voisines.

Nombre de salariés :		Chiffre d'affaires :	
moins de 5 : <input type="checkbox"/>			
moins de 10 : <input type="checkbox"/>	de 11 à 50 : <input type="checkbox"/>	moins de 0,16 M€ : <input type="checkbox"/>	entre 0,16 et 0,8 M€ : <input type="checkbox"/>
de 51 à 200 : <input type="checkbox"/>	plus de 200 : <input type="checkbox"/>	entre 0,8 et 4 M€ : <input type="checkbox"/>	plus de 4 M€ : <input type="checkbox"/>

L'organisation sera représentée par : _ _ _

Titre ou fonction : _ _ _

Coordonnées téléphoniques et adresse mail du représentant : _ _ _



Questions à tous les candidats

Présentation du candidat (organisation ou personne indépendante) – ce texte sera repris tel quel dans les documents de communication du fffod, 80 caractères par ligne :

Nous souhaitons adhérer au forum français pour la formation Ouverte et à distance pour :
(merci d'indiquer ci-après les raisons de votre adhésion)

Le ... à ...
Signature :

Le montant de la cotisation annuelle est pour 2016 de :

- **1 270 € pour les organisations membres de plus de 5 salariés (TOUS les salariés de l'organisme membres bénéficient des services de l'association)**
- **4 970 € pour les sponsors annonceurs (TOUS les salariés de l'organisme membres bénéficient des services de l'association)**
- **235 € pour les organisations de moins de 5 salariés, les syndicats de salariés, les travailleurs indépendants et les auto-entrepreneurs (DEUX personnes bénéficient des services de l'association)**
- **50 € pour les étudiants et les retraités**

Les montants des cotisations ne sont pas assujettis à la TVA.

Ce document est à retourner au Président du fffod, 23-25 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 PARIS –
Tél: 09 66 96 06 52 – fffod@orange.fr

L'acceptation de votre candidature est soumise à l'accord d'au moins la moitié des administrateurs. Une lettre vous sera adressée pour vous indiquer la décision de l'association 15 jours après la réception de la candidature.